

39

MINISTERE DE LA JUSTICE
ET DE LA LEGISLATION

ANNEE 1966

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

- VU la Proclamation du 22 Décembre 1965 ;
- VU le Décret n°144/PR du 24 Décembre 1965 portant formation du Gouvernement ;
- VU le Décret n°215/PR du 16 Mai 1966 déterminant les services rattachés à la Présidence de la République et fixant les attributions des Membres du Gouvernement ;
- VU la Loi n°65-5 du 20 Avril 1965, portant statut de la Magistrature, modifiée par ordonnance n°6/PR-MJL du 25 Janvier 1966 ;
- SUR Proposition du Garde des Sceaux, Ministre de la Justice et de la Législation ;
- APRES avis du Conseil Supérieur de la Magistrature ;
- Le Conseil des Ministres entendu,

AMPLIATIONS :

PR	5
MJL	5
Ministères	9
CG	3
DGF-DB-SF-DO-DI	10
JORD	1
Intéressés	2
Gde Chanc.....	1
IAA	2
PCA	2
PG	2
CSM	2
TRIBUNAL COTONOU	2
-"- NATI-	
TINGOU	2

D É C R Ê T E :

ARTICLE 1er.- M. ZINSOU Dominique, Magistrat du 3è grade, 2è échelon, Juge du ressort de la Cour d'Appel de COTONOU, est nommé Président par intérim du Tribunal de Première Instance de NATITINGOU, en remplacement de M. AYITE Gabriel, Magistrat du 3è grade, 3è échelon, titulaire d'un congé administratif.

ARTICLE 2.- M. ZINSOU Dominique prêtera, avant d'entrer en fonctions, le serment prescrit par la Loi.

ARTICLE 3.- Le Garde des Sceaux, Ministre de la Justice et de la Législation est chargé de l'exécution du présent décret qui prendra effet à compter du Premier Septembre 1966 ~~sara~~ publié au Journal Officiel de la République du Dahomey.-

Par Le Président de la République, Chef du Gouvernement,
Le Garde des Sceaux, Ministre de la Justice et de la Législation,

FAIT A COTONOU, le 26 Septembre 1966
Pr. le Président de la République absent,
Le Ministre de l'Intérieur, de la Sécurité et de la Défense Nationale chargé de l'intérim,

A. KINDE.

Lieutenant-Colonel Philippe AEO